

## ATELIERS BS3V

### RESSOURCES ET CAPACITE D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

Présentation en plénière : synthèse de l'Etat Initial de l'Environnement (14h30-15h00)

---

Le bureau d'étude Even Conseil a présenté une synthèse des principaux constats de l'Etat Initial de l'Environnement sur les thématiques relatives à la gestion des ressources et à la capacité d'accueil du territoire, à savoir l'eau, les déchets, les risques & nuisances, et les carrières.

Les participants à la plénière ont réagi sur les points suivants :

- Le centre de Mont-Boubert a récemment fermé. L'ensemble des déchets, auparavant transportés au centre de Mont-Boubert, sont exportés et traités hors-territoire (Amiens) ;
- Un document sur les friches, notamment agricoles en milieu urbain, a été réactualisé en 2016 par la DDTM.

*Tables rondes thématiques de la gestion de l'eau et gestion des déchets (15h-16h30)*

---

*Liste des participants à l'atelier (cf : annexes)*

#### **EAU**

Présentation du diagnostic des principaux constats de l'Etat Initial de l'Environnement de la thématique de l'eau par les deux chargées d'études EVEN/CITADIA.

#### **Les participants à la table-ronde ont réagi sur les thèmes suivants :**

Concernant la **gestion des compétences en eau**, les participants ont évoqué des dysfonctionnements liés à une mauvaise gestion ou à une gestion « incomplète » des structures compétentes qui ne mèneraient pas les actions jusqu'à leurs aboutissants. Par ailleurs, le prix en délégation de service public à un syndicat est relativement important.

→ Les participants se sont donc interrogés sur la pertinence de tendre vers un modèle unique de gestion à l'échelle du territoire BS3V. Ils s'accordent sur le principe que le territoire BS3V devient une opportunité pour une gestion plus économe et plus efficace de l'eau. Le choix de la structure compétente, à savoir la collectivité ou un syndicat reste également en suspens d'autant plus que des coûts supplémentaires pour les collectivités auparavant gérées en régie seraient à prévoir dans le cas d'une gestion par un syndicat.

Concernant la **gestion des eaux pluviales**, les élus ont évoqué l'existence de nombreux réseaux « orphelins » ou de canaux, non représentés sur la cartographie du réseau hydrographique du territoire, participant grandement à la gestion des eaux pluviales et les eaux de ruissellement. Ils ont

mis en évidence des exemples d'actions menées par les différents acteurs (syndicats, plan de gestion AMEVA, etc.) ayant permis de réduire le risque et assurer la protection des biens et des personnes au sein des territoires.

→ Ainsi, les actions menées sur le réseau hydrographique sont à maintenir et à poursuivre. Les enjeux économiques et de mise en valeur touristique du territoire s'ajoutent aux enjeux en matière de gestion du risque.

Sur la thématique de **l'assainissement collectif**, des problèmes de dimensionnement et de mises aux normes des stations d'épuration ont été évoqués, notamment si la population venait à croître fortement au sein du territoire. Certains élus ont également réagi sur leur incapacité à pouvoir résoudre les problèmes de dimensionnement des STEPS par la construction de nouvelles structures, contraintes par le règlement du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) des territoires qu'ils trouvent trop prescriptifs. Aussi, le constat d'un réseau vieillissement, mal entretenu par les collectivités est partagé.

→ La restructuration et la mutualisation des équipements au sein de BS3V pourraient être des solutions pour pallier les problèmes de dimensionnements des stations d'épurations et de la performance des réseaux.

En matière **d'assainissement individuel** et de **qualité de l'eau**, les élus ont révélé la présence de nombreux captages individuels encore non surveillés qui rejettent illégalement des eaux usées, participant à dégrader l'eau. Ils s'accordent à dire que les actions menées tendent à avoir des résultats positifs en matière de maîtrise des pollutions (calcul azoté, pièges à nitrate, agriculture raisonnée etc.) et que la stratégie de lutte est à visualiser dans le long terme.

→ Les élus souhaitent que la qualité des eaux s'améliore, notamment par la prise en compétence en eau par un syndicat.

#### *Perspectives*

|   |   |
|---|---|
| <p><i>Opportunités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux points de captages</li> <li>• Des projets de mutualisation en étude</li> <li>• De nouvelles prises de compétence</li> </ul> | <p><i>Menaces</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le droit à construire (assainissement)</li> <li>• Des stratégies et des actions qui n'aboutissent pas</li> <li>• Le coût de la gestion en eau</li> <li>• Un réseau vieillissant</li> <li>• Des eaux usées rejetées dans la nappe et des pollutions au sein le milieu naturel</li> <li>• Une population en augmentation, notamment sur les littoraux</li> </ul> |
| <p><i>Exemples à partager</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le lagunage (Grand-Laviers)</li> </ul>   | <p><i>Pistes d'actions pour le SCoT</i></p>   |

Présentation du diagnostic des principaux constats de l'Etat Initial de l'Environnement de la thématique des déchets par les deux chargées d'études EVEN/CITADIA.

**Les thèmes évoqués au cours de la table-ronde ont été les suivants :**

Concernant la prise de **la compétence**, les élus voient en BS3V une opportunité permettant de lisser les actions entreprises et de tendre vers une gestion plus économe et plus efficace des déchets. La collecte des déchets ménagers tendrait à être réalisée en régie d'autant plus que des coûts supplémentaires pour les collectivités auparavant gérées en régie seraient à prévoir dans le cas d'une gestion par le syndicat TRINOVAL.

Les participants ont évoqué des dysfonctionnements en matière **de collecte des déchets**. Les Points d'Apports Volontaires ne sont pas assez optimisés au sein des différents territoires. Aussi, ils laissent entrevoir de nombreux dépôts sauvages, notamment en zones rurales. Les participants estiment que la prévention et la communication est correctement effectuée par les collectivités et les structures compétentes et, estiment que des efforts sont à fournir de la part des habitants.

En matière de **traitement et de valorisation des déchets**, les élus confirment la fermeture du centre de Mont-Boubert. La valorisation des déchets, encore peu présente, pourrait tendre à se développer mais la méthanisation n'est, a priori, pas la solution la plus promue sur le territoire. La valorisation du myscanthus est une piste intéressante à promouvoir, notamment sur des anciennes friches.

Les élus ont également mis en évidence de nombreuses **initiatives et bonnes pratiques** effectuées au sein de leurs territoires. Ils portent une importance particulière aux actions entreprises à destination des jeunes et des scolaires (actions de tri, lutte anti-gaspillage alimentaire, compostage, etc.) D'autres participants sont intervenus sur la nécessité de s'entourer de la presse pour permettre une bonne communication et la valorisation de ces bonnes pratiques.

|  |  |
|--|--|
| <p><i>Opportunités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication et la diffusion des bonnes pratiques déjà mises en place dans les différentes collectivités</li> <li>• La mutualisation des compétences et le lissage des pratiques</li> <li>• La collecte des déchets verts</li> <li>• Le recyclage</li> </ul> | <p><i>Menaces</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence de nombreux déchets sauvages aux pieds des Points d'Apports Volontaires</li> <li>• Le coût de la gestion des déchets</li> <li>• La gestion différenciée des déchets entraînant des difficultés dans les nouvelles prises de compétences</li> <li>• Anticiper les besoins des nouvelles populations</li> </ul> |
| <p><i>Exemples à partager</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de communication (presse)</li> <li>• Initiatives en termes de tri, de gaspillage alimentaire (écoles)</li> </ul>  | <p><i>Pistes d'actions pour le SCoT</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la valorisation méthanisation, myscanthus</li> <li>• Compostage</li> </ul>   |

*Liste des participants à l'atelier (cf : annexes)*

## **RISQUES**

### **Risque littoral/Baie de Somme**

Certains élus expriment leurs craintes face aux délais de mise en œuvre du PPRN qui pourrait fortement impacter le développement résidentiel et économique des communes littorales.

La question du mode de financement des actions du PAPI est également soulevé (budget de 140M dont 17% resterait à la charge des communes). Toutefois, il est aussi évoqué que poursuivre un développement trop important sur le littoral, pose la question de recherche de financements sur le très long terme. Il est important pour se projeter, d'envisager de se reculer par rapport au trait de côte (exemple de la Hollande).

Il faut faire des choix dans les territoires prioritaires à protéger. Le manque d'entretien des ouvrages est abordé ainsi que leur conséquence à l'heure actuelle.

Il existe des études sur les écluses entre la Baie de Somme et Abbeville.

Il est rappelé que l'AMEVA est un acteur important dans le cadre de la gestion du risque et des ouvrages.

Est également évoqué le fait de « construire autrement » : comment imaginer d'autres formes de construction qui permettraient les aménagements dans les secteurs soumis au risque (on parle d'habitat résilient).

Il s'agit également d'accentuer la culture du risque auprès de tous (habitants, aménageurs).

### **Risque ruissellement érosion / maillage bocager**

Il existe d'autres risques qui concernent les communes plus rurales comme le risque de ruissellement et d'érosion des sols. Il est noté, que l'arrachage des haies et l'arasement des talus aggravent le phénomène (remembrement, abandon des haies de l'agriculture traditionnelle). Depuis 15 ans, un élu précise que les remembrements créés plus de haies qu'ils n'en suppriment, il y a une vraie prise en compte du phénomène.

Le PNR a réalisé un repérage du linéaire des haies en 2006/2008 par othophoto, et lance des inventaires communaux (plan bocager, qualifier le bocage, prévoir un plan d'actions).

## **FRICHES/ DEPOLLUTION DES SITES**

Il existe des friches historiques et militaires (blockhaus). La problématique de la maîtrise d'ouvrage privée et du coût de la dépollution est évoquée.

La dépollution des sites reste à la charge des propriétaires (Il existe des subventions de l'ADEME et de l'Agence de l'eau).

## BRUIT

La question de la sécurisation des pistes cyclable est évoquée. En effet, certains itinéraires sont inscrits le long des principales infrastructures routières entre les communes littorales.

Le projet d'électrification peut entraîner une augmentation du fret.

Les délais s'allongent sur la ligne TER jusqu'au Tréport : 40 minutes (baisse de la vitesse due à la qualité des voies).

## CARRIERES

La baie de Somme, qui connaît une forte dynamique d'ensablement, constitue un gisement potentiel de matériaux, cependant il n'est pas exploité car concerné par des sites riches pour leur biodiversité. L'enjeu du maintien de l'emploi des carrières est à articuler avec la préservation des milieux littoraux.

Développement des activités de tourisme sur les plans d'eau (pisciculture, sports nautiques), suite à l'exploitation pendant une trentaine d'année. Il existe un projet de dimension nautique (Lieu-dit Mayocq).

La Spartine s'installe dans les zones de sédimentation active, comme les fonds de baie. Cette plante pionnière, vigoureuse et invasive qui colonise peu à peu les bancs de sables. Elle présente un risque d'appauvrissement de la biodiversité locale.

|   |   |
|---|---|
| <p><i>Opportunités</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>PPRN/risque littoral</b> : Les choses sont posées, il faut désormais voir comment on les prend en compte dans les choix d'aménagement (prise de conscience des populations).</li><li>• <b>Friches</b> : surtout situées en centre-bourg, fort potentiel de renouvellement urbain</li><li>• <b>Carrières</b> : opportunités de nouveaux milieux naturels ou de nouveaux usages (loisirs et de sport) à anticiper et développer</li></ul> | <p><i>Menaces</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>PPRN/risque littoral</b> : Mise sous cloche d'une partie du territoire du fait du choix des territoires prioritaires à protéger.</li><li>• <b>Friches</b> : Important travail sur le foncier (beaucoup de friches privées) et l'inconnue de la dépollution et de la possibilité des usages dans le cadre de la reconversion freine les projets.</li></ul>                                    |
| <p><i>Exemples à partager</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Habitat résilient</li><li>• Plans bocagers, inventaires communaux</li><li>• Reconversion de friches</li></ul>   | <p><i>Pistes d'actions pour le SCoT</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Construire autrement et prioriser les secteurs à protéger du littoral (PAPI), accentuer la culture du risque</li><li>• Accompagner les projets stratégiques de reconversion de friches (financement, dépollution, usages, ...)</li><li>• Développer les plans bocagers</li><li>• Développer les opportunités liées à la reconversion des carrières (plans d'eau</li></ul> |

|  |   |
|--|---|
|  | et activités connexes, spot de biodiversité, etc...) <ul style="list-style-type: none"><li>• Sécuriser les pistes cyclables</li></ul> |
|--|---|